

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

Association loi 1901

Siège social : 8, Impasse Aristide Briand

AURILLAC ( CANTAL )

## **RAPPORT GENERAL**

**du Commissaire aux Comptes**

**Exercice : du 1er janvier 2007 au 31 décembre 2007**

**(Assemblée du 13 Juin 2008 )**

**Emmanuel BOUSQUET, Expert comptable, Commissaire aux Comptes**  
28, rue Francis Fesq BP 838 15008 AURILLAC Cedex tél.: 04 71 64 92 66 Fax: 04 71 64 18 65

## **Rapport général du Commissaire aux comptes**

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration du 29 avril 2008. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels.**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

### **- Règles et principes comptables**

La note 1 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables suivis par votre association ainsi que les dérogations à la réglementation comptable afin de se conformer aux directives comptables de la circulaire M21 s'appliquant aux établissements du secteur sanitaire et social gérés par des organismes privés à but non lucratif.

La note 4.1 de l'annexe expose notamment les règles dérogatoires de calcul et d'affectation des résultats propres au secteur.

La note 3.4 de l'annexe expose les méthodes retenues pour traiter des provisions (provision pour engagement de retraite).

Dans le cadre de mon appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, j'ai vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et je me suis assuré de leur correcte application.

### **- Estimations comptables**

J'ai procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association décrite dans l'annexe à la note 4.4 concernant les produits à recevoir en matière de dotations soins sur la base des éléments disponibles à ce jour.

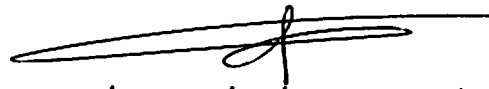
Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques.**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 29 Mai 2008



*Le commissaire aux comptes,*  
**Emmanuel BOUSQUET**

**BILAN**

Actif	31/12/2007			31/12/2006
	Montant Brut	Amort. et Prov.	Montant Net	Montant Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement	348 348.05	164 013.70	184 334.35	219 169.15
Autres immobilisations incorporelles	22 593.64	22 486.60	107.04	3 254.74
Immobilisations incorporelles en cours				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations Techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	5 873 927.21	2 798 755.41	3 075 171.80	2 990 097.59
Immobilisations corporelles en cours	601 059.97		601 059.97	
<b>Immobilisations Financières</b>				
Part. & créances rattachées à des particip.				
Autres titres immobilisés	30 480.00		30 480.00	30 480.00
Prêts	417 959.88		417 959.88	451 147.40
Autres immobilisations financières	4 573.47		4 573.47	9 146.94
<b>TOTAL I</b>	<b>7 298 942.22</b>	<b>2 985 255.71</b>	<b>4 313 686.51</b>	<b>3 703 295.82</b>
Comptes de Liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stock et en-cours</b>				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements	115 107.93		115 107.93	121 451.12
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Avances &amp; acomptes versés / commandes</b>				
<b>Créances</b>				
Créances redevables et comptes rattachés	387 365.78		387 365.78	341 507.29
Autres créances	-17 488.32		-17 488.32	-12 234.51
Valeurs mobilières de placement	6 344 771.67		6 344 771.67	4 756 328.67
Disponibilités	1 475 537.84		1 475 537.84	1 148 247.92
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>	<b>8 305 294.90</b>		<b>8 305 294.90</b>	<b>6 355 300.49</b>
Charges à répartir sur plus. exercices IV				
Primes remboursement des obligations V				
Ecarts de conversion actif VI				
<b>TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>15 604 237.12</b>	<b>2 985 255.71</b>	<b>12 618 981.41</b>	<b>10 058 596.31</b>

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 MISSAIRE AUX COMPTES  
 Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

**LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE - CONSOLIDATION**

8 impasse Anstide Briand - BP 411

15004 AURILLAC CEDEX

SIRET : 77556256400101

Code APE : 853K

**Monnaie Euros**

Edité le 28/05/2008 à 13:55:51

**BILAN**

Passif	31/12/2007	31/12/2006
	Montant Net	Montant Net
<b>FONDS PROPRES</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	1 052 462.97	1 052 462.97
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Dons et legs		
Subventions d investissement sur biens renouvelables		
Réserves		
Excédents affectés à l investissement	2 044 420.12	1 654 613.58
Réserve de compensation	672 971.88	477 249.70
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	278 727.58	278 727.58
Autres réserves		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	534 864.44	159 156.26
Dépenses refusées par l autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	534 864.44	159 156.26
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	907 132.46	976 801.99
Subventions d'investissement (renouvelables)	126 279.72	97 327.01
Provisions réglementées		
Couverture du besoin de fonds de roulement	148 392.26	148 392.26
Amort. Dérog. et prov. pour renouvellement immobilisations	540 767.05	480 230.99
Réserves des plus-values nettes de l'actif		
Droit des propriétaires		
<b>TOTAL I</b>	<b>6 398 109.53</b>	<b>5 375 994.62</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL II</b>		
Provisions pour risques	82 433.68	56 909.00
Provisions pour Charges		
Fonds Dédiés	295 373.39	280 171.23
<b>TOTAL III</b>	<b>377 807.07</b>	<b>337 080.23</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 759 726.42	1 598 524.59
Emprunts et dettes financières divers	1 179 966.49	1 210 660.20
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	542 405.26	371 699.77
Dettes sociales et fiscales	1 260 217.87	1 012 111.45
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	100 748.77	152 525.45
Produits constatés d'avance		
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 843 064.81</b>	<b>4 345 521.46</b>
<b>TOTAL GENERAL ( I + II + III + IV + V)</b>	<b>12 618 981.41</b>	<b>10 058 596.31</b>

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 18, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

COMPTE DE RESULTAT

Charges	31/12/2007	31/12/2006
	Montant Net	Montant Net
<b>Charges d'exploitation (ou charges courantes non financières)</b>		
Achats Matières premières & autres Approvisionnements	2 036 847.42	1 962 080.04
Variation des Stocks	6 343.19	-1 427.71
Autres achats & charges externes (dont cotisations)	3 586 098.82	4 351 256.86
Impôts, taxes et versements assimilés	1 129 098.49	1 030 187.23
Salaires et Traitements	9 358 109.03	8 625 968.85
Charges Sociales	3 465 387.61	3 127 093.57
Autres charges de personnel	20 418.26	14 956.74
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	417 842.28	408 685.65
Sur immobilisations : dotation aux provisions		
Sur actif circulant : dotation aux provisions		
Pour risques et charges : dotation aux provisions	23 154.68	
Autres charges	5.41	68.32
<b>TOTAL I</b>	<b>20 043 305.19</b>	<b>19 518 869.55</b>
<b>Quotes-parts de résultats sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>548 870.26</b>	<b>468 699.44</b>
<b>Charges Financières :</b>		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	718.97	539.23
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL III</b>	<b>718.97</b>	<b>539.23</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	1 978.23	8 206.00
Sur opérations en capital		227.57
Dotations aux amortissements et aux provisions	77 279.06	45 835.73
Engagements à réaliser sur ressources affectées	15 880.64	26 588.95
<b>TOTAL IV</b>	<b>95 137.93</b>	<b>80 858.25</b>
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les sociétés (VI)		
<b>TOTAL DES CHARGES (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>20 688 032.35</b>	<b>20 068 966.47</b>
<b>Solde créditeur = Excédent</b>	<b>932 626.14</b>	<b>1 002 706.69</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 620 658.49</b>	<b>21 071 673.16</b>

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMPTES AUX COMPTES  
 18, rue Francis Fesq - 15004 AURILLAC  
 Tél 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

## COMPTES DE RESULTAT

Produits	31/12/2007	31/12/2006
	Montant Net	Montant Net
<b>Produits d'exploitation (ou produits courants non financiers)</b>		
Produits des activités annexes	237 698.25	242 372.40
Produits Repas A Domicile	87 339.96	82 192.20
Produits Accueil Familial	529 832.21	518 134.12
<b>SOUS-TOTAL A</b>	<b>854 870.42</b>	<b>842 698.72</b>
Tarif hébergement	10 089 184.62	9 577 580.66
Tarif dépendance	3 311 780.14	3 085 902.91
Tarif soins	6 186 609.40	6 556 861.50
Subventions d exploitation	36 700.00	71 466.00
Reprises sur provisions (& amortissements), transferts de charges	14 373.00	14 046.00
Cotisations	8 483.14	8 104.64
Autres produits	328 149.90	287 330.86
<b>SOUS-TOTAL B</b>	<b>19 975 280.20</b>	<b>19 601 292.57</b>
<b>TOTAL I (A+B)</b>	<b>20 830 150.62</b>	<b>20 443 991.29</b>
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II)</b>	<b>551 077.74</b>	<b>471 077.56</b>
<b>Produits Financiers</b>		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	24 317.64	15 837.98
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de changes		
Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	182 918.46	99 986.54
<b>TOTAL III</b>	<b>207 236.10</b>	<b>115 824.52</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion	401.37	600.00
Sur opérations en capital	31 114.18	29 199.53
Reprise sur provisions et transferts de charges		10 980.26
<b>TOTAL IV</b>	<b>32 194.03</b>	<b>40 779.79</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS ( I+II+III+IV)</b>	<b>21 620 658.49</b>	<b>21 071 673.16</b>
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	678.48	
<b>Solde débiteur = Déficit</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>21 620 658.49</b>	<b>21 071 673.16</b>

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 8, rue François 1<sup>er</sup> - 63000 VILLELAC  
 Tel 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65



# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

## PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2007 a une durée de 12 mois.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 932 626.14 €uros.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice a été particulièrement marqué par l'absence de Directeur Général pendant 9 mois.

L'activité « Repas à domicile » faite sur la résidence de Mallet a été arrêtée, à la demande du CCAS de MASSIAC, le 21 novembre 2007.

## 1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.
- Application du règlement CRC99-01 concernant les comptes annuels des associations et fondations.
- dérogation à la réglementation comptable et pour permettre à l'Association de respecter l'application de la circulaire M21 concernant l'affectation des résultats sous contrôle des tiers financeurs, les principes suivants sont retenus:
  - la reprise des résultats de l'exercice n-2 (prévue au compte administratif) n'a pas d'impact sur les résultats comptables.
  - l'affectation des résultats de l'exercice devra décider de l'affectation des sommes à imputer sur le "report à nouveau" sous contrôle des tiers financeurs.

Des comptes de report (n°115000) sont ouverts et servent à réduire les charges d'exploitation de l'exercice N+1. Le solde du compte 115 « Report à Nouveau » est de 626 955.49 €uros au 31/12/2007.

Des comptes de réserve (n°106000) sont ouverts et servent à couvrir d'éventuels déficits. Le solde du compte 106 « Réserve de Compensation » est de 672 971.88 €uros au 31/12/2007.

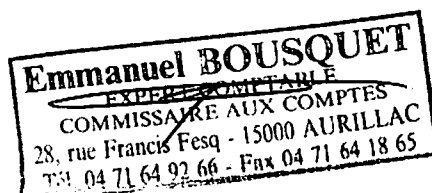
Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables pour les acquisitions antérieures au 01/01/2005, l'association n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : l'association a opté pour le maintien des durées d'usage dans le secteur "sanitaire et social" pour l'amortissement des biens non décomposés.



## ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

### 2 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

#### 2.1-Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

##### 2.1.1-Immobilisations brutes =

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	370 941.69			370 941.69
Immobilisations corporelles	5 419 627.31	470 931.21	16 631.31	5 873 927.21
Immobilisations financières	490 774.34		37 760.99	453 013.35
<b>TOTAL</b>	<b>6 281 343.34</b>	<b>470 931.21</b>	<b>54 392.30</b>	<b>6 697 876.25</b>

##### 2.1.2-Amortissements et provisions d'actif =

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	148 517.70	37 982.50		186 500.30
Immobilisations corporelles	2 429 529.72	379 859.78	10 634.09	2 798 755.41
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
<b>TOTAL</b>	<b>2 578 047.52</b>	<b>417 842.28</b>	<b>10 634.09</b>	<b>2 985 255.71</b>

##### 2.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Agenc., aménagements divers	11 082.34	2 948.26	8 134.08	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	126 202.06	52 021.17	74 180.89	20 ans
Matériel, mobilier de bureau	3 274.60	1 266.09	2 008.51	10 ans
Matériel, mobilier de bureau	118 376.26	76 079.59	42 296.67	5 ans
Mobilier, matériel et outillage	1 566 335.12	678 825.59	887 509.53	20 ans
Mobilier, matériel et outillage	592 565.81	325 698.56	266 867.25	15 ans
Mobilier, matériel et outillage	824 628.57	543 431.80	281 196.77	10 ans
Mobilier, matériel et outillage	243 779.59	204 074.53	39 705.06	5 ans
Mobilier, matériel soins médicaux	1 241 481.25	391 872.55	849 608.70	20 ans
Mobilier, matériel soins médicaux	12 742.26	7 300.97	5 441.29	15 ans
Mobilier, matériel soins médicaux	187 728.16	87 108.41	100 619.75	10 ans
Mobilier, matériel soins médicaux	21 538.53	9 877.51	11 661.02	5 ans
Mobilier, matériel lié à la dépendance	7 692.80	1 394.81	6 297.99	20 ans
Mobilier, matériel lié à la dépendance	2 920.98	1 055.28	1 865.70	15 ans
Mobilier, matériel lié à la dépendance	238 708.90	73 304.75	165 404.15	10 ans
Mobilier, matériel et outillage RAD	758.86	215.39	543.47	5 ans
Aménagements communs extérieurs	261 043.59	111 536.06	149 507.53	20 ans
Aménagements communs extérieurs	230 510.27	126 329.02	104 181.25	10 ans
Aménagements communs extérieurs	182 557.26	104 415.07	78 142.19	5 ans
<b>TOTAL</b>	<b>5 873 927.21</b>	<b>2 798 755.41</b>	<b>3 075 171.80</b>	

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE EN CHARGE  
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 2.1.4 – Immobilisations en cours

L'Association a acquis, le 25 mai 2007, un immeuble destiné à l'aménagement de bureaux et d'une salle de réunion pour le Siège Social. Les travaux ont débuté le 16 septembre 2007 et devraient s'achever fin mai 2008. Les frais d'achat et les premières factures payées aux entrepreneurs sont enregistrés en compte 231800 « Immobilisations en cours » pour un montant au 31/12/2007 de 601 059.97.

## 2.2 - Etat des prêts =

Afin de réduire sensiblement les coûts de construction et d'amélioration des résidences, le Siège Social a accordé des prêts à trois établissements au taux de 3%. Au 31/12/2007, le solde à rembourser est de :

Villa Sainte Marie	160 014.47 €
Saint-Joseph	178 415.75 €
Massiac Avinin Johannel	79 529.65 €
Soit un Total	417 959.87 €

## 2.3 - Stocks =

Les stocks sont essentiellement des produits alimentaires et lessiviels à durée de consommation limitée ainsi que des combustibles (gaz et fuel). La méthode de valorisation retenue est la méthode FIFO (premier entré, premier sorti)

## 2.4 – Etat des créances =

Le montant des créances brutes au 31/12/2007 est de 371 452.31 Euros à moins d'un an dont la part due par les résidents s'élève à 85 331.42 Euros.

## 2.5 – Frais de premier établissement =

Au rachat par l'office public HLM des murs de la Villa Sainte Marie, un emprunt a été contracté auprès du Crédit Foncier pour couvrir aussi bien les frais d'acquisition que le montant des travaux de réhabilitation à venir. L'association a remboursé les premières échéances sous forme de loyer avant même l'achèvement des travaux qui ont été enregistrées en compte 481 « charges à répartir » pour un montant brut de 348 348.05 Euros.

Ces frais de premier établissement sont amortis en linéaire sur une durée de 10 ans depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

**Emmanuel BOUSQUET**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 3 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

### 3.1 - Provisions =

Nature des provisions	A l'ouverture	<u>Augmentation</u>	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
<u>Provisions pour risques &amp; charges</u> <u>départ retraite</u>	56 909.00	16 743.00	14 373.00		59 279.00
<u>Provisions pour risques</u> <u>Prud'hommes</u>	0.00	23 154.68	0.00		23 154.68
<b>TOTAL</b>	<b>56 909.00</b>	<b>39 897.68</b>	<b>14 373.00</b>		<b>82 433.68</b>

### 3.2 • Fonds dédiés =

#### 3.2.1 Legs « MONTI »

Résidence de Massiac Avinin Johannel : Legs MONTI comptabilisé au compte 197 « Fonds dédiés »

Utilisation : - Capital : prise en charge des frais de séjour pour des personnes nécessiteuses de la commune de Massiac.

- Intérêts et plus values : amélioration du cadre de vie à l'intérieur de la résidence de Massiac Avinin Johannel

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

#### 3.2.2 Legs « SEFORT »

Siège Social : Legs SEFORT comptabilisé au compte 197 « Fonds dédiés »

Utilisation : aménagement et équipement visant à améliorer la qualité des services sans répercussion financière (à hauteur du montant du legs)

Ce legs sera amorti dans les mêmes conditions que l'investissement financé par celui-ci.

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

#### 3.2.3 Fonds dédiés « AG2R »

Siège Social : Trophée de l'innovation sociale reçu en 2005 par l'AG2R pour les projets d'accueil familial d'un montant de 3 000.00 €uros comptabilisé au compte 1942 « Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement »

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

#### 3.2.3 Fonds dédiés « Conseil général »

Le Conseil Général a versé une subvention de 4 600.00 €uros pour les accueils familiaux d'Anglards de Salers, St Santin de Mours et Neuvéglise . Cette somme, égale pour les 3 sites, doit servir à régler les loyers en cas de manque de résidents.

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

**Emmanuel BOUSQUET**  
EXPERT COMPTABLE  
~~COMMISSAIRE EN CHARGE DES COMPTES~~  
28, rue Francis Vesq - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 3.2.3 Fonds dédiés « Caisse d'épargne »

La Caisse d'Epargne d'Auvergne et du Limousin a versé une contribution financière par le biais des fonds « Projet d'économie locale et sociale » d'un montant de 10 500.00 Euros, à répartir sur les quatre accueils familiaux, l'unité de Velzic l'ayant totalement utilisé.

Ces fonds doivent être utilisés pour financer l'achat de piluliers, de thermomètres et tensiomètres, de chaises de douche et tables de lit, de chariots de ménage, d'appels malades individuels.

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

## 3.2.4 Fonds dédiés « JM Bruneau »

La Fondation JM BRUNEAU a versé une subvention à la résidence la Vigière à St-Flour, utilisée pour aider à financer un voyage de 3 jours sur la côte méditerranéenne au profit de résidents « n'ayant jamais vu la mer »

Voir tableau récapitulatif ci-dessous

		01/01/2007	+	-	31/12/2007
<b>194</b>					
SIEGE	PRIX AG2R	3 000,00			3 000,00
ST FLOUR La Vigière	JM BRUNEAU SUBV voyage		5 600,00		5 600,00
ANGLARD	CGI SUBV non paiement loyers	4 600,00			4 600,00
	CE SUBV petits achats	2 235,47		277,05	1 958,42
SAINT SANTIN	CGI SUBV non paiement loyers	4 600,00			4 600,00
	CE SUBV petits achats	2 235,47		277,06	1 958,41
NEUVEGLISE	CGI SUBV non paiement loyers	4 600,00			4 600,00
	CE SUBV petits achats	2 235,47		124,37	2 111,10
<b>Total 194</b>		<b>23 506,41</b>	<b>5 600,00</b>	<b>678,48</b>	<b>28 427,93</b>
<b>197</b>					
SIEGE	LEG SEFORT	225 421,53	9 232,58		234 654,11
MASSIAC	LEG MONTI	31 022,35	1 048,06		32 070,41
YTRAC	LEG	220,94			220,94
<b>Total 197</b>		<b>256 664,82</b>	<b>10 280,64</b>	<b>0,00</b>	<b>266 945,46</b>
<b>TOTAUX</b>		<b>280 171,23</b>	<b>15 880,64</b>	<b>678,48</b>	<b>295 373,39</b>

## ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

### 3.3 • Etat des dettes =

Etats des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dépôt de garantie	729 937.07			
Emprunt Caisse d'Epargne	53 000.00	1 619.44	8 833.32	42 547.24
Emprunt caisses retraites	449 585.71	66 509.19	256 014.60	127 062.01
Dettes fournisseurs	560 133.39	560 133.39		
Dettes sociales et fiscales *	1 260 217.87	1 260 217.87		
Autres dettes	100 748.77	100 748.77		
<b>TOTAL</b>	<b>3 153 622.81</b>	<b>1 989 228.66</b>	<b>264 847.92</b>	<b>169 609.25</b>

\* Dettes sociales et fiscales dont Dette provisionnée pour congés payés = 732 238.92 € au 31/12/2007

### 3.4 - Informations complémentaires sur le bilan passif

Indemnités de Fin de Carrière :

Conformément à l'article L 123-13 alinéa 3 du Code de commerce, le montant des engagements de l'Association en matière de pension, de complément de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite des membres de son personnel s'élève à 408 858.00 € au 31/12/2007.

Cette provision est calculée avec les indications suivantes:

- taux d'actualisation de 1.30%
- rotation du personnel lente
- âge estimé de la retraite : 60 ans
- droits accumulés avec projection salariale
- période de neutralisation des droits appliquée
- les charges sociales ne sont pas comptabilisées

Par dérogation à l'IAS 19, la provision est constituée selon les critères d'ancienneté suivants, pour 1/10 ème dès lors que le salarié atteint l'âge de 50 ans et ce chaque année jusqu'à 60 ans.

L'indemnité pour départ à la retraite est de 0.5 mois du salaire de référence après 10 ans d'ancienneté, 1 mois après 15 ans, 1.5 mois après 20 ans et 2 mois après 30 ans. Cette provision s'élève à 59 279.00 € au 31/12/2007.

**Emmanuel BOUSQUET**  
EXPERT COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
28, rue Francis Fesch - 15000 AURILLAC  
Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

## 4 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

### 4.1 –Calcul des résultats

Le résultat est déterminé par la différence entre les produits et les charges.

Il met en œuvre le compte 12 « Résultat de l'exercice » qui est débité par le crédit des comptes de charges, classe 6 (qui sont ainsi soldés) et crédité par le solde des comptes de produits, classe 7 (qui sont ainsi soldés).

Le solde du compte 12 sera le compte 120 si excédent ou le compte 129 si déficit.

Toutefois, dans le cadre des établissements et services relevant de l'instruction M21, il va être nécessaire de déterminer un « résultat administratif » à affecter déterminé ainsi :

Résultat comptable + ou – résultat antérieur à affecter = résultat administratif.

L'affectation des résultats administratifs de chaque section d'imputation tarifaire est arrêtée par les autorités de tarification, chacune pour ce qui la concerne, après appréciation des circonstances ayant engendré ces résultats (art.39, al.3 du décret n°99-317).

Cf. tableau annexe

- L'excédent est affecté :

a/ soit à la réduction des charges d'exploitation de l'exercice en cours ou de l'exercice suivant celui au cours duquel il a été constaté, c'est-à-dire en n+1 ou n+2.

b/ soit au financement des mesures d'investissements.

c/ soit au financement de mesures d'exploitation n'accroissant pas les charges d'exploitation des exercices suivant celui auquel il a été affecté.

d/ soit à un compte de réserve de compensation.

e/ soit à un compte de réserve de trésorerie (art.39, al.4 du décret n°99-317).

- Le déficit est couvert en priorité par reprise sur le compte de réserve de compensation et, pour le surplus éventuel, est imputé aux charges d'exploitation de l'exercice en cours ou de l'exercice suivant celui au-cours duquel il a été constaté.

En cas de circonstances exceptionnelles, et avec l'accord préalable de l'autorité de tarification concernée, la reprise du déficit peut-être étalée sur trois exercices. (art.39, al.5 et 6 du décret n°99-317)

La circulaire n°2001-241 du 29 mai 2001 précise que les résultats des exercices antérieurs à la signature de la convention tripartite sont à incorporer, après contrôle et affectation, dans le cadre de la section d'imputation tarifaire « hébergement » conformément à la réglementation jusque là en vigueur.

Le résultat comptable de l'exercice va être corrigé par l'incorporation du résultat N-2 inscrit au compte 110 « report à nouveau »

### 4.2 –Subventions d'exploitation

#### 4.2.1 Subvention reçue au Siège Social

Une subvention versée par le Conseil Général du Cantal d'un montant de 23 800 Euros a été reçue en Novembre pour couvrir le salaire et les charges 2007 de Mr Christophe LAFON embauché le 16 octobre 2006 au Siège Social afin de faire face au surcroit de travail engendré par la gestion des accueils familiaux.

#### 4.2.2 Subventions reçues dans les établissements

La caisse de retraite Organic n'a pas, contrairement aux années précédentes, versé de subventions aux établissements hébergeant des résidents relevant de cette caisse.



# ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007 Aux comptes annuels présentée en Euros

## 4.3 –Projet d'affectation des résultats

Sections	Résultat comptable	Reprise Résultats Antérieurs	Résultat Administratif	Reprise N-2	Réserve Investissement	Réserve Compensation	RAN
Hébergement	409 424,80	6 673,58	416 098,38		267 024,30	129 964,15	19 109,92
Dépendance	211 028,87		211 028,87			211 028,87	
Soins	313 455,79	- 32 167,26	281 288,53	- 5 384,37		286 672,90	
Repas à domicile	- 1 283,32		- 1 283,32				- 1 283,32
<b>TOTAL</b>	<b>932 626,14</b>	<b>- 25 493,68</b>	<b>907 132,46</b>	<b>- 5 384,37</b>	<b>267 024,30</b>	<b>627 665,92</b>	<b>17 826,60</b>

Voir tableaux d'affectation par section tarifaire annexés

## 4.4 –Dotations soins

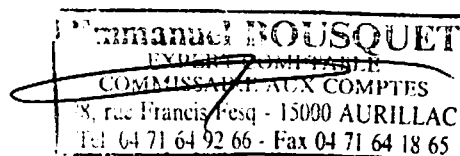
Les dépenses et les recettes prévisionnelles de la section soins sont autorisées par la DDASS par arrêté de la Préfecture du Cantal. La Sécurité Sociale verse mensuellement, à réception de l'arrêté, la fraction forfaitaire correspondant au douzième de la dotation globale de soins.

Le versement du mois de décembre 2007 pour l'EHPAD « la forêt » à Ytrac, soit 59 223.35 €, n'a pas été effectué. L'association n'a eu que tardivement, par l'autorité tarifaire compétente, l'assurance que ce montant serait bien régularisé sur l'exercice 2008 et c'est la raison pour laquelle ce montant n'a pas été enregistré en « Produits à recevoir » sur l'exercice 2007.

## 5 - AUTRES INFORMATIONS

### 5.1 • Effectif au 31/12/2007

Catégories de salariés	Salariés
Cadres	16
Employés en CDI	353
Employés en CDD	39
Contrats aidés CEJ ou CAE	19
Apprentis	4
<b>TOTAL</b>	<b>431</b>





## ANNEXE

Période du 01/01/2007 au 31/12/2007

Aux comptes annuels présentée en Euros

### 5.2 • Engagement hors bilan

Le conseil général garantit à hauteur de 100% l'emprunt de 530 000.00 € pour une durée de 360 mois destiné au financement des frais d'acquisition et des travaux des nouveaux locaux de Siège Social. Au 31/12/2007, l'en cours garanti s'élève 53 000.00 €, le solde étant débloqué en 2008.

### 5.3 • Plus values latentes

Les opérations d'allers-retours sur les comptes titres détenus par l'association ayant été faites le 28 décembre 2007, il est constaté 3 369.79 €uros de plus values latentes au 31/12/2007.



# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

SITUATION LEGS MONTI AU 31/12/2007

RESIDENCE AVININ JOHANNEL MASSIAC

DATES	NATURE DES OPERATIONS	COMPTE DIVERS SICAV		LIVRET C.E		SOLDE CUMULE	VENTILATION CREDITS		
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT		CAPITAL	INTERETS CUMULES	TOTAL CUMULE
1/1/2007	REPRISE SOLDE		24 363,35		6 659,00	31 022,35	20 375,23	10 647,12	31 022,35
31/12/2007	INTERETS 2006 LIVRET C.E				190,06	31 212,41		10 837,18	31 212,41
31/12/2007	VENTE SICAV (+ VALUE) (11 moné première)		858,00			32 070,41		11 695,18	32 070,41
	SOLDE 31/12/2007		25 221,35		6 849,06	32 070,41	20 375,23	11 695,18	32 070,41

~~Emmanuel ROUSQUET~~  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Fesq - 13000 AURILLAC  
 Tel. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

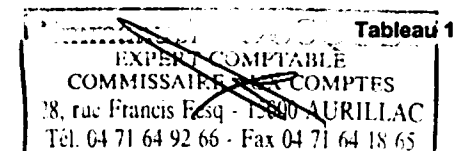
## SITUATION LEGS SEFORT AU 31/12/2007

DATES	NATURE DES OPERATIONS	COMPTE DIVERS SICAV		LIVRET C.E		SOLDE CUMULE
		DEBIT	CREDIT	DEBIT	CREDIT	
1/1/2007	REPRISE SOLDE		225 421,53			225 421,53
31/12/2007	VENTE SICAV (+ VALUE)		9 232,58			234 654,11
	SOLDE 31/12/2007		234 654,11			234 654,11

~~Emmanuel NOUSQUET~~  
EXPL. COMPTABLE  
COMMISSAIRE AUX COMPTES  
28, rue Francis Fesq - 13000 AURILLAC  
Tel. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

## RESULTATS HEBERGEMENT 2007



	REPRISE Résultats 2005	RESULTATS Comptable avant reprise excédent	RESULTATS Administratifs 2007
LE ROUGET	-10 262,35	6 714,36	-3 547,99
MASSIAC AVININ	6 244,10	40 888,83	47 132,93
ST FLOUR M	0,00	6 854,45	6 854,45
SAIGNES	2 972,55	16 698,00	19 670,55
ST FLOUR V	3 900,79	77 685,35	81 586,14
YDES	2 367,57	27 916,69	30 284,26
ST JOSEPH	3 747,17	71 048,66	74 795,83
VILLA STE MARIE	0,00	39 030,21	39 030,21
MASSIAC MALLET	0,00	76 392,40	76 392,40
YTRAC	-2 296,25	27 085,93	24 789,68
VELZIC (Accueil familial)	0,00	6 900,78	6 900,78
ANGLARDS SALERS (AF)	0,00	1 498,75	1 498,75
ST-SANTIN MAURS (AF)	0,00	6 293,86	6 293,86
NEUVEGLISE (AF)	0,00	4 416,53	4 416,53
<b>TOTAL</b>	<b>6 673,58</b>	<b>409 424,80</b>	<b>416 098,38</b>

REPARTITION PROPOSE			
REPRISE BP 2009	RESERVE INVESTISSEMENT	RESERVE COMPENSATION	RAN
0,00	0,00	-3 547,99	
0,00	31 421,95	15 710,98	
0,00	4 569,63	2 284,82	
0,00	13 113,70	6 556,85	
0,00	54 390,76	27 195,38	
0,00	20 189,51	10 094,75	
0,00	49 863,89	24 931,94	
0,00	26 020,14	13 010,07	
0,00	50 928,27	25 464,13	
0,00	16 526,45	8 263,23	
			6 900,78
			1 498,75
			6 293,86
			4 416,53
0,00	267 024,30	129 964,15	19 109,92

SOLDE		
RESERVE INVESTISSEMENT	RESERVE COMPENSATION	RAN
195 980,62	2 473,90	
112 444,84	48 558,71	
380 262,27	17 438,39	
342 463,42	27 848,31	
281 239,90	59 927,38	
312 814,53	46 690,52	
206 319,06	52 647,26	
81 142,42	15 662,02	0,00
161 389,78	57 735,89	0,00
140 006,36	34 292,57	
0,00	0,00	26 996,75 (2)
0,00	0,00	9 610,19
0,00	0,00	21 073,09
0,00	0,00	14 274,16
2 214 063,20	363 274,95	71 954,19

(2) dont : RAN Loyer : 2 681,72  
RAN Investissement : 4 822,28

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

## RESULTATS DEPENDANCE 2007

**Francis NOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Faug - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

	REPRISE Résultats 2005	RESULTATS Comptable avant reprise excédent	RESULTATS Administratifs 2007
LE ROUGET		6 053,68	<b>6 053,68</b>
MASSIAC AVININ		31 904,64	<b>31 904,64</b>
ST FLOUR M		19 792,40	<b>19 792,40</b>
SAIGNES		24 396,57	<b>24 396,57</b>
ST FLOUR V		6 800,64	<b>6 800,64</b>
YDES		44 389,74	<b>44 389,74</b>
ST JOSEPH		20 811,48	<b>20 811,48</b>
VILLA STE MARIE		2 371,86	<b>2 371,86</b>
MASSIAC MALLET		29 932,60	<b>29 932,60</b>
YTRAC		24 575,26	<b>24 575,26</b>
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>211 028,87</b>	<b>211 028,87</b>

REPARTITION PROPOSE	
REPRISE BP 2009	RESERVE COMPENSATION
0,00	6 053,68
0,00	31 904,64
0,00	19 792,40
0,00	24 396,57
0,00	6 800,64
0,00	44 389,74
0,00	20 811,48
0,00	2 371,86
0,00	29 932,60
0,00	24 575,26
<b>0,00</b>	<b>211 028,87</b>

SOLDE
RESERVE COMPENSATION
<b>8 063,14</b>
<b>100 886,30</b>
<b>26 403,44</b>
<b>73 149,92</b>
<b>73 784,63</b>
<b>124 489,48</b>
<b>91 033,62</b>
<b>39 213,31</b>
<b>73 409,13</b>
<b>64 193,46</b>
<b>674 626,43</b>

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

## RESULTATS SOINS 2007

**ROUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
 Tel. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

	REPRISE Résultats 2005	RESULTATS Comptable avant reprise excédent	RESULTATS Administratifs 2007
LE ROUGET	-25 206,64	19 822,27	-5 384,37
MASSIAC AVININ	-78,42	26 091,19	26 012,77
ST FLOUR M		18 594,18	18 594,18
SAIGNES		48 338,08	48 338,08
ST FLOUR V	-6 882,20	19 185,48	12 303,28
YDES		51 309,04	51 309,04
ST JOSEPH		41 664,40	41 664,40
VILLA STE MARIE		40 966,18	40 966,18
MASSIAC MALLET		42 640,09	42 640,09
YTRAC		4 844,88	4 844,88
<b>TOTAL</b>	<b>-32 167,26</b>	<b>313 455,79</b>	<b>281 288,53</b>

REPARTITION PROPOSE	
REPRISE BP 2009	RESERVE COMPENSATION
-5 384,37	0,00
0,00	26 012,77
0,00	18 594,18
0,00	48 338,08
0,00	12 303,28
0,00	51 309,04
0,00	41 664,40
0,00	40 966,18
0,00	42 640,09
0,00	4 844,88
<b>-5 384,37</b>	<b>286 672,90</b>

SOLDE
RESERVE COMPENSATION
<b>0,00</b>
<b>26 012,77</b>
<b>81 997,33</b>
<b>111 047,93</b>
<b>40 898,19</b>
<b>177 422,29</b>
<b>81 887,33</b>
<b>124 464,26</b>
<b>106 275,32</b>
<b>60 291,27</b>
<b>810 296,69</b>

# LES CITES CANTALIENNES DE L'AUTOMNE

## RESULTATS REPAS A DOMICILE 2007

~~FRANÇOIS ROUSQUET~~  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Fesq - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

	REPRISE Résultats 2005	RESULTATS Comptable avant reprise excédent	RESULTATS Administratifs 2007
LE ROUGET			0,00
MASSIAC AVININ			0,00
ST FLOUR M			0,00
SAIGNES		-242,54	-242,54
ST FLOUR V			0,00
YDES			0,00
ST JOSEPH			0,00
VILLA STE MARIE			0,00
MASSIAC MALLET		-1 040,78	-1 040,78
YTRAC			0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>-1 283,32</b>	<b>-1 283,32</b>

REPARTITION PROPOSE	
REPRISE BP 2009	REPORT A NOUVEAU
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	-242,54
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	0,00
0,00	-1 040,78
0,00	0,00
<b>0,00</b>	<b>-1 283,32</b>

SOLDE
REPORT A NOUVEAU
0,00
0,00
0,00
<b>44 902,40</b>
0,00
0,00
0,00
0,00
<b>-6 091,26</b>
0,00
<b>38 811,14</b>